

COMPTE RENDU INTEGRAL DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC A LILLE

Mardi 17 novembre 2009

Programme :

Séquence 1 : les nanotechnologies dans le Nord. Les applications textiles

Animateur : Galiène COHU, membre de la CPDP

Avec la participation de Alain CAPPY (directeur de l'Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie de Lille), Franck DUHAMEL (vice-président de l'Union des industries textiles Nord Pas-de-Calais), Bernard SOHET (secrétaire général UD FO 59-Nord) et Eric DEVAUX (ENSAIT)

1

Séquence 2 : Pucés RFID

Animateur : Jean-Pierre CHAUSSADE, membre de la CPDP

Avec la participation d'Alex TÜRK (président de la CNIL), Alain PRUVOT (président de la fédération du Pas-de-Calais de la Ligue des Droits de l'homme), Chekib GHARBI (directeur général EuraRFID) et de David SIMPLOT-RYL (responsable de l'équipe projet « POPS » - INRIA)



(La séance commence à 19 heures 26 sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAUSSADE.)

M. le Président.- Je suis venu accompagné de Galiène COHU qui va animer une partie de la première séquence de ce débat, ainsi que Isabelle JARRY et Patrick LEGRAND qui sont aussi membres de la commission particulière du débat public des Nanotechnologies.

Ce débat est pris en charge par la commission nationale du débat public qui est une autorité administrative indépendante.

Sa mission est fixée par la loi de 2002 dite de démocratie de proximité qui veille au respect de la participation et à l'expression du public et de tout public. Cette commission nationale a été saisie par les pouvoirs publics.

Pourquoi ce débat ?

Il y a eu des engagements pris par l'Etat dans le Grenelle de l'Environnement pour un débat sur les nanotechnologies. Les pouvoirs publics, à travers sept ministères, ont décidé de saisir la commission nationale du débat public, comme le prévoit la loi, pour éclairer leurs choix futurs en matière de développement et de régulation des nanotechnologies. Dès lors que la commission nationale du débat public a décidé d'organiser le débat public, elle a confié cette mission à une commission particulière de gens qui sont indépendants du sujet.

Il y a huit mois, je ne connaissais que peu de choses sur les nanotechnologies et je crois que c'est le cas de tous mes collègues de la commission particulière.

2

Cette commission particulière est constituée pour être responsable de l'organisation et de l'animation du débat et ce en toute indépendance par rapport aux ministères demandeurs.

Nous tenons beaucoup à cet aspect d'indépendance pour être proches du public et de tous les publics.

Comme dans tous les débats publics, la CPDP nanotechnologies a pour objectif d'abord d'informer un public aussi large que possible, non seulement sur l'objet technique du débat, mais aussi de manière équitable des différentes opinions qui se manifestent à son égard.

Dans l'information, nous cherchons à traiter l'ensemble des sujets et c'est vrai que, depuis l'ouverture du débat public, nous avons énormément d'articles, d'émissions sur les nanotechnologies, ce qui va tout à fait dans le sens de ce que nous souhaitons.

Ensuite, il s'agit d'écouter tout ce que le public souhaite dire. On souhaite mettre le public au cœur de notre objectif. Ce n'est pas du tout un débat entre experts. On va écouter ses attentes, ses questions, ses préoccupations, ses craintes, ses propositions. Et de tout cela, que ce soit oralement dans les réunions ou par sites Internet on rendra compte objectivement de l'ensemble des arguments qui auront été échangés au cours du débat pour que chacun, l'Etat, bien sûr, mais aussi les chercheurs, le corps médical, les



entreprises, les associations, l'ensemble des citoyens puissent en tirer les enseignements utiles dans le cadre de chaque responsabilité.

Un principe fondamental dans ce débat : nous parlerons de tout ce dont le public souhaite parler.

Notre champ est donc large et, même si pour chaque soirée nous avons prévu quelques thèmes, nous ouvrons le débat pour l'ensemble des questions que vous pourriez nous poser.

Comment le débat va-t-il se passer ?

Notre commission particulière CPDP réunit 7 personnes, nous sommes tous généralistes et il y a un secrétariat général pour nous aider.

Le débat a été décidé par la commission nationale en mars 2009, son lancement officiel le 23 septembre a fait l'objet d'une conférence de presse. Il y a 5 semaines, nous étions à Strasbourg pour la première réunion des 17 réunions publiques qui auront lieu dans toute la France.

La dernière se tiendra à Paris fin février 2010. Le compte-rendu que nous aurons à faire – qui est un compte-rendu qui ne sera pas un compte-rendu succinct mais d'une centaine de pages à peu près – sera remis dans les 2 mois suivant la fin du débat.

C'est bien la loi qui guide notre action et c'est bien la loi qui nous impose de remettre ce compte-rendu dans les deux mois.

3

Il s'agira de rendre compte le plus honnêtement possible de tout ce qui aura été dit au cours des quatre mois de débat.

Ensuite, le maître d'ouvrage – il s'agit ici des 7 ministères – s'est engagé, dans un délai de 3 mois au maximum, à décider de la suite à donner à ce débat.

Nous sommes ce soir à la sixième réunion publique à Lille, après Strasbourg, Toulouse, Orléans, Bordeaux et Clermont-Ferrand ; ce qui représente au total environ 1340 participants.

Nous avons entendu plusieurs positions par rapport au sujet des nanotechnologies. Certains demandent un moratoire sur le développement des nanotechnologies, mais aussi un moratoire sur la recherche. D'autres ne remettent pas en cause la recherche, mais demandent des recherches toxicologiques alliant le développement de nouveaux produits.

Plusieurs avis se retrouvent sur la nécessité d'une réglementation plus adaptée à la spécificité des nanotechnologies.

Du côté des entreprises, la position est variable, en particulier suivant leur taille. Les grandes entreprises qui disposent de centres de recherche considèrent qu'elles apportent



les preuves d'innocuité de leurs produits, et qu'elles ne mettent sur le marché que des produits sûrs.

Le public est, lui, préoccupé d'une façon générale par des questions de santé et d'environnement. Il voudrait au minimum un étiquetage des produits contenant des nanoparticules. Certains réclament une haute autorité – existante ou à créer – qui assure le contrôle de toxicité et éventuellement délivre les autorisations de mise sur le marché.

Maintenant les chiffres du débat.

Un élément-clef du débat c'est le site Internet. Il y a aujourd'hui plus de 41 000 visites du site. Plus de 200 000 pages sont consultées, ce qui montre que ce site est consulté pour lire du contenu. Une centaine d'avis sont déposés, 38 cahiers d'acteurs, vous avez pu prendre ceux que vous vouliez à l'entrée. 8 contributions écrites, 330 questions ; chaque question aura sa réponse, nous, membres de la commission particulière, en sommes les garants.

Pour vous informer, vous disposez du dossier du débat qui comprend le dossier des ministères avec une synthèse, le document du Nanoforum du CNAM qui nous a paru intéressant, puisqu'il s'agit là plus d'un débat entre experts, ce qui est intéressant en termes d'alimentation en informations du débat, ainsi qu'une lettre d'information que nous rédigeons sur le débat.

Tous ces documents sont à votre disposition, ici ou sur le site Internet de la commission. Vous avez donc à votre disposition actuellement 35 cahiers d'acteurs.

4

Pour intervenir, vous avez plusieurs moyens.

Pendant les réunions vous pouvez intervenir et aussi par courrier et via le site Internet. Vous pouvez poser toutes vos questions, déposer une contribution et un avis.

Si, à la suite de la réunion, vous voulez donner des informations plus larges sur votre avis ou des questions, n'hésitez pas à nous solliciter pour émettre votre avis qui sera automatiquement publié.

Pour ce qui concerne maintenant les réunions publiques, elles se déroulent dans toute la France, accueillant tous ceux qui sont désireux de s'informer et de s'exprimer sur le sujet.

Ici, ce soir, à Lille, nous allons aborder deux thématiques en plus de toutes celles que vous voudrez traiter à travers vos questions.

D'abord, les nanosciences et les nanotechnologies en région Nord Pas-de-Calais ; en particulier, nous traiterons ce soir de l'aspect textile, séquence animée par Galiène COHU. Ensuite, une deuxième séquence, Nanotechnologies et RFID, l'identification par radiofréquence : c'est un sujet qui mérite d'être posé dès lors que l'on parle de puces nano.

Nous aborderons ce soir cette question avec des gens qui ont un avis différent, partagé, complémentaire et surtout qui sont là pour répondre à vos questions.



Pour participer pendant la réunion vous pouvez bien sûr poser vos questions oralement, il suffit que vous leviez la main et nous vous donnerons la parole.

Je vous recommande aussi également de poser vos questions par écrit, parce que des formulaires sont à votre disposition auprès des hôteses. Il est important que cela soit par écrit parce que toutes vos questions auront des réponses par écrit sur le site Internet.

Ici, nous avons des représentants du maître d'ouvrage, des ministères, qui sont là pour répondre à vos questions, si vous voulez avoir la position de l'Etat sur telle ou telle question ; et puis aussi bien sûr, quelques intervenants sont prévus qui répondront à vos questions.

Vos avis, les réponses à vos questions seront publiés sur le site Internet. Une synthèse sera faite, dans les jours qui viennent, qui sera accessible sur le site Internet et vous aurez aussi l'intégralité d'ici une bonne semaine, les verbatim des interventions de toute la soirée qui seront mises aussi sur le site Internet.

Pour que tout le monde puisse s'exprimer et poser ses questions nous limiterons le temps de parole de chacun – je suis désolé mais il faut être succinct – à 3 minutes au plus. Comme je le disais tout à l'heure, si votre intervention nécessite plus d'éléments, d'explications, nous les prendrons pour les mettre sur le site Internet. Quand nous rédigerons le compte-rendu, nous tiendrons compte de l'ensemble de ce qui aura été dit oralement et de ce qui aura été mis par écrit.

Un mot important, c'est le droit à l'image.

5

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur les photos ou films sur le débat doivent se manifester auprès des hôteses.

J'en ai maintenant terminé avec cette introduction pour poser le cadre général.

Je voudrais répondre aux questions de la salle sur l'organisation du débat. S'il y a des questions ou des éclaircissements à apporter, vous êtes les bienvenus.

Qui veut prendre la parole sur l'aspect organisation du débat, pas le contenu que l'on verra après ?

Oui ?

Peut-on passer un micro ?

Un intervenant.- Une courte intervention.

Bonjour à tous. Merci d'être venus.

Aujourd'hui la commission et le service de l'Etat public nous proposent de débattre sur les conséquences et l'intérêt social des nanotechnologies.

C'est l'idée de 7 ministères associés au ministère de L'Environnement.



Il s'agit – il faut en être bien conscient – de se draper aujourd'hui d'un débat démocratique assez intéressant, pour éviter le syndrome du type OGM que l'on a pu connaître en France.

Aujourd'hui, bien sûr, vous pourrez dire exactement tout ce que vous voudrez, le compte-rendu des interventions sera publié, mais tout continuera comme avant. A savoir que, par exemple, depuis 2006, la France s'est dotée de centres de recherche, que tous les ans les recherches ont lieu sur les nanotechnologies, que l'Etat a un budget de X Millions d'euros, bref que ce débat est une mascarade pour fatiguer les détracteurs des technologies récentes.

Vos questions ont certainement été collectées, avant même la tenue du débat, il y a une petite fiche de 140 questions distribuée à tout le monde, toutes les réponses sont déjà prévues !

Ensuite, pour revenir sur ce débat, il faut bien savoir qu'il n'a rien d'indépendant bien sûr.

Il est présidé par l'ancien directeur d'EDF. La CNDP est composée de parlementaires, d'élus locaux, de membres de hautes juridictions comme le Conseil d'Etat, la cour de cassation, des préfetures, des agents administratifs, des représentants d'associations etc. Et donc, in fine, qui est avec tous ces gens ? Le Président de la République, tiens tiens, les représentants du Sénat et de l'Assemblée nationale avec le Premier Ministre sur proposition du ministre de l'Ecologie.

Qui finance et héberge la commission particulière du débat public ?

6

Le Ministère de l'Ecologie lui-même.

Pour s'assurer que tout se passe bien ce soir, la CNDP s'est offert le concours d'un cabinet de communication qui s'appelle IE Consultants.

Si je pose la question aux universitaires et aux enseignants : est-ce que cela vous dit quelque chose ? Le scandale provoqué par l'appel d'offres du ministère de l'enseignement et de la recherche par une agence de relations publiques à l'automne 2008 pour identifier les sources stratégiques, anticiper et évaluer les risques de contagion et crises, repérer les liens et analyser leur potentiel d'influence et les caractéristiques constituées en réseaux en passant en revue les sites commentateurs de l'actualité, revendicatifs, informatifs, participatifs, politiques, etc., sites de syndicats, partis, voilà.

Le présentateur à l'époque était bien IE Consultants qui pilote ce débat.

C'est l'agence qui se présente comme expert en stratégie d'opinion.

On pouvait espérer mieux pour garantir un débat démocratique, tel qu'on va l'avoir ce soir. Voyez ce que cela risque de faire en trafic d'opinion. Affaires publiques et influences, analyse du contexte, cartographie ce soir, identification des cercles d'influence, des parlementaires et non parlementaires, identification, programme de prévention des crises,



affaires judiciaires, programmes de formation, stratégie etc. Donc, vous l'aurez compris, ce soir il ne se passera rien.

Tout ceci est un non-événement, un non-débat qui n'a pour objectif que de construire l'image de contradiction et d'écoute que l'Etat organise sagement comme d'habitude.

En espérant que ce débat soit un désastre, bonne soirée.

(Applaudissements fournis de la salle et sifflets dans la salle)

M. le Président.- Qui veut prendre la parole ?

(Applaudissements fournis de la salle et sifflets dans la salle)

La pétition que vous avez est tout à fait respectable. Mais, évidemment, je voudrais préciser plusieurs choses.

Le premier point est qu'il ne faut pas confondre la commission nationale et la commission particulière. Nous nous appuyons sur l'expérience d'une dizaine de débats publics, j'arrive d'un débat public en région Aquitaine et je peux vous assurer que l'ensemble des associations, des membres ont été très satisfaits du débat public.

Nous consacrons beaucoup de temps à l'organisation du débat public, parce que nous croyons dans la démocratie. C'est un point qui, pour moi, est extrêmement important : que personne ne s'accapare la parole.

7

La liberté de parole est donnée par la commission particulière.

Je ne permettrai pas ... Pour ce soir c'est moi qui donne la parole et j'entends que le débat se déroule sur les points importants que nous avons à traiter.

Que personne ne s'accapare cette parole, cette liberté de parole.

Il y a des murs comme celui de Berlin que nous avons abattu pour avoir la liberté de parole. Et je tiens beaucoup à cette liberté de parole.

Je souhaite que celui qui a une question à poser puisse s'exprimer. Il est important que tout le monde puisse prendre la parole sur ce débat. Le gouvernement prendra sa décision selon sa responsabilité.

Il est pour moi très important que tout le monde puisse prendre la parole sur ce débat.

Je propose que l'on passe maintenant le film préparé par les 7 ministères pour expliquer leur position.

Inaudible ... brouhaha ... tintamarre, chahut, sifflets, cris ...

(Projection du film d'introduction au nanomonde réalisé par les ministères demandeurs du débat dans le brouhaha)



M. le Président.- Vous avez des syndicalistes, des militants politiques dans les rues de Lille, si vous n'êtes pas assez responsables pour respecter le débat, si vous ne voulez pas de nano, alors dites-le mais de façon rationnelle, avec des arguments solides. Votre porte parole s'est exprimé dans le silence. J'insiste : personne n'a fait de bruit pour l'interrompre. Qu'il y ait la réciprocité. Respectez les arguments.

Si vous êtes contre ou opposé...

Vous avez certainement la chance de faire des études, c'est une chance inouïe ; alors respectez la parole. Je ne dirai pas que vous êtes des gamins, mais vous n'avez pas connaissance de la totalité de la question.

Continuez comme cela et vous allez donner une image détestable de votre contestation. Si j'ai bien compris, vous êtes contre le débat.

Tous ceux qui sont contre le débat sont libres de sortir. A partir de maintenant, je demanderai à tous ceux qui ne veulent pas débattre de sortir.

Je vous demande de sortir.

(Slogans : « J'y suis, j'y reste, je n'en partirai pas ! », « Votre débat on s'en fout, l'on ne veut pas de nanos du tout » « Progrès, croissance, rentabilité » « Les nanos, c'est la mort » « Les nanos sont votés, le débat est biaisé »)

Mme COHU.- Membre de la CPDP. *(Brouhaha et hurlements)* Particulièrement dans votre région la région Nord Pas-de-Calais, je vous livre d'abord pour avoir un avis de consommateur, un avis de simple citoyen, de Bernard SOHET qui représente UD-FO Consommateurs ; savoir quels sont les enjeux, les interrogations les attentes.

M. SOHET.- Bonjour à tous. Je ne suis pas désigné par le gouvernement ; syndicaliste et responsable d'une association de consommateurs.

Chacun a sa manière de mener le débat, mais il y a des manifestations antidémocratiques. Pour relancer le débat, je voudrais simplement souligner combien les associations de consommateurs sont inquiètes par rapport à la problématique des nanotechnologies, ce que l'on a à perdre aujourd'hui et pour lesquelles aujourd'hui, sur le plan national notamment, en termes de recherche effective, le consommateur résiste.

J'aimerais dire notamment qu'en termes de recherche effective pour les consommateurs que nous sommes une région particulièrement concernée par cette problématique du Nord Pas-de-Calais, notamment si vous y travaillez.

Est-ce que vous travaillez ?

Le Nord Pas-de-Calais subit là un lourd tribut, en particulier dans le domaine de l'amiante.

Je voudrais rappeler - très simplement - que, dans cette région, il y a 7 travailleurs malades du cancer professionnel sur 10, en fin de vie du cancer de l'amiante.



C'est une réalité qui nous oblige, vous et nous, au débat. On ne peut pas faire l'impasse de ce type de débat. Alors, dans beaucoup d'associations de consommateurs nous souhaitons participer au débat national ...

Mes chers amis, Mesdames et Messieurs, je voudrais également que vous preniez la juste dimension au-delà de la problématique que cela pose.

Pour le consommateur, la problématique des gens qui, sur leurs lieux de travail, sont soumis à des particules et l'on ne sait pas aujourd'hui si elles aboutiront à des maladies professionnelles ou non !

Alors, ce procès à charge ne doit pas nous faire oublier le fait que - en particulier dans l'industrie textile - nous sommes confrontés dans une région comme la nôtre à la nécessité de permettre aux gens de travailler sur leur lieu de travail, dans de meilleures conditions possibles de garantie sur la santé au travail. C'est l'une de nos préoccupations, en tant qu'association de consommateurs ou en tant que syndicaliste.

Et puis, puisque vous êtes des jeunes étudiants pour la plupart d'entre vous, un autre enjeu se pose dans notre région de développement, l'on ne peut pas faire l'impasse sur des recherches dans l'industrie textile qui permettent à nos industries de devenir aussi performantes que l'industrie qui produit, sans forcément nous assurer les garanties de sécurité dans l'Europe.

Dans le débat démocratique, nous avons la possibilité d'exiger de nos responsables politiques.

Merci.

Première séquence : les nanotechnologies dans le Nord : les applications textiles

Panélistes : Alain Cappy (directeur de l'Institut d'Électronique, de microélectronique et de nanotechnologies de Lille), Franck Duhamel (vice-président de l'Union des industries textiles Nord-Pas-de-Calais), Bernard Sohet (sec.gén. de l'UD FO 59-Nord), Éric Devaux (ENSAIT)

Animateur : Galiène Cohu, membre de la CPDP

Mme COHU.- Merci. J'aurais voulu avoir l'intervention de M. Franck DUHAMEL, vice-président de l'Union des industries textiles Nord Pas-de-Calais.

M. DUHAMEL.- Vous opposez les nanotechnologies au textile naturel. On parle régulièrement de tout ce qui est mauvais pour la santé. Mais vous savez que, quand il y a une culture du coton qui ne concerne pas les nanotechnologies, cela consomme un tiers des pesticides mondiaux. Cela consomme énormément d'eau. Tout ceci fait que les nanotechnologies peuvent être néfastes effectivement, mais cela apporte des fonctionnalités au textile pour éviter de manger les ressources de la planète.



Si vous ne voulez pas débattre ok.

Sachez que Saint Exupéry disait : on ne consomme pas la planète, on l'emprunte à nos enfants.

Empruntez-la aux nôtres !

Mme COHU.- Merci.

Je pense que, dans le Nord Pas-de-Calais, il y a également des activités tournées vers la médecine.

On peut être contre le débat, mais en matière de santé et de soin l'on a quand même le droit d'écouter ce qui se passe, les gestes qui se font et comment cela va se faire. J'aurais voulu avoir Monsieur Olivier SOVARU pour expliquer ce sur quoi il travaille et l'intérêt que cela peut avoir pour l'ensemble de la population.

M. SOVARU.- Je ne vais pas parler de nanotechnologies, je vais parler du diabète.

Il faut savoir que tous les enjeux de ces problèmes-là sont tout un enjeu de maladies qui se situent à l'échelle du nanomètre. Les technologies qui se sont développées peuvent mieux connaître les problèmes et régler ceux qu'auront les enfants plus tard, nous, vous, la population.

Sans entrer dans un débat quel qu'il soit, je pense qu'il est intéressant de travailler sur le vivant en général et aujourd'hui les moyens mis en œuvre le permettent.

10

Ce n'est pas qu'un problème économique, si vous voulez. Cela nécessite de parler de la science et je crois que cette science - dont différents instituts de la région se sont regroupés pour travailler sur tous ces problèmes - semble évidente. On utilise ces différents instituts.

Moi, je suis professeur Arts et Métiers et je travaille aussi dans un groupe. Ce qui me paraît intéressant, c'est que l'on est aujourd'hui à l'aube d'une révolution technologique et il faut aller de l'avant, ne pas avoir peur. Il y a beaucoup de choses que l'on ne connaît pas et cela fait peur, mais c'est en débattant que l'on arrivera à avancer. Si vous voulez parler des nanotechnologies, il y a deux outils.

(Slogan dans la salle « Mascarade politique, débat public ».)

Il s'agit d'améliorer des interactions, les particules en particulier, pour améliorer la connaissance du vivant. Et les relations entre le vivant et les nanoparticules en particulier les opérations contre le risque qui agissent contre la santé. J'ai envie de dire qu'il faut pratiquer la science au plus haut niveau, pour essayer d'améliorer la frontière aujourd'hui de la connaissance et aborder ce problème des nanotechnologies avec le vivant est essentiel pour nos communautés.

Mme COHU.- Merci beaucoup. J'aimerais que Monsieur CAPPY nous parle du domaine de l'énergie.



M. CAPPY.- J'ai toujours aimé les ambiances dynamiques et, ce soir, je suis servi.

Je vais vous parler d'énergie. Je vois que vous êtes en pleine forme.

Energie.

Il y a un domaine très intéressant et important pour la population qui est la récupération d'énergie. Il s'avère, et c'est merveilleux, que les échelles de dimension qui sont utiles pour la récupération d'énergie sont toutes à l'échelle du nanomètre dont il est fondamental pour l'avenir de l'humanité - et je pèse mes mots - d'étudier d'un point de vue scientifique quels sont les mécanismes fondamentaux de transformation de l'énergie.

Cela va nous permettre, dans un futur très proche, d'avoir des cellules photovoltaïques de qualité, de récupérer l'énergie thermique dissipée dans les instruments, mais également de récupérer l'énergie des vibrations. Avant de faire des technologies, on doit faire de la science.

On doit faire des nanosciences, c'est-à-dire l'étude des phénomènes se produisant à l'échelle du nanomètre. Dans mon laboratoire, environ 160 doctorants, des jeunes comme vous, aussi dynamiques mais eux en recherche, travaillent dans ce domaine. On me dit que les technologies servent à modifier le climat.

Une intervenante.- Je voulais préciser que les nanotechnologies servent également au niveau des ondes électromagnétiques, vous l'avez dit, et en tout cas cela sert à manipuler beaucoup de choses en lien avec la Nasa et la manipulation météorologique via les métaux lourds qui sont utilisés dans la nanotechnologie et donc tous les métaux lourds qui ne sont pas assimilables par l'organisme, qui attaquent le système nerveux et créent énormément de complications.

De plus, les dépistages aux métaux lourds en France ou en Chine ou n'importe où, mais en France, sont presque interdits et l'on fait tout pour ne pas modifier les personnes qui ont des problèmes viables !

M. CAPPY.- Si l'on parle d'énergie, l'on doit parler de l'énergie qui est la seule viable, l'énergie solaire. Le problème des cellules solaires,, c'est leur mauvais rendement. Pouvons-nous parler énergie ?

Puisque je vois que vous suivez je reprends. Les phénomènes fondamentaux à l'origine de la transformation de l'énergie solaire se produisent à l'échelle du nanomètre. Il est donc très important pour les scientifiques de travailler à la compréhension de ces mécanismes et donc de faire de la science. Cette science est naturellement appliquée à la transformation de l'énergie solaire ; c'est donc également une technologie. Cette technologie utilise des dispositifs de la taille du nanomètre, et c'est donc une nanotechnologie.

Cette technologie est bien destinée à l'humanité et non à ce qu'un certain nombre de vous proposez, c'est-à-dire à des grandes entreprises ou autre chose. Par bonheur, de très



nombreux chercheurs travaillent dans ce domaine dans le monde. La France est en retard et je n'ai pas l'impression qu'elle va avancer avec des personnages comme vous.

Mme COHU.- Merci, Monsieur CAPPY. Je pense que l'on va pouvoir passer à la séquence suivante qui concerne les puces RFID.

Deuxième séquence : Puces RFID

Panélistes : Alex Türk, (président de la CNIL), Alain Pruvot (président de la fédération du Pas-de-Calais de la Ligue des Droits de l'homme), Chekib Charbi (directeur général EuraRFID), David Simplot-Ryl (responsable de l'équipe projet "POPS" - INRIA),
Animateur : Jean-Pierre Chaussade, membre de la CPDP

M. CHAUSSADE.- On va avancer sur la deuxième séquence, qui est une séquence importante pour nous, celle qui traite des RFID. C'est un sujet de débat important.

Ce qui nous intéresse est : dans quelle mesure les nanotechnologies sont concernées par les RFID ? En quoi peut-on envisager l'implantation et quels sont les risques ? Et comment se pose la question en termes de liberté individuelle ?

Je vais laisser la parole au professeur David SIMPLOT-RYL qui va nous parler du sujet RFID. Merci.

M. SIMPLOT-RYL.- Bonjour. Merci beaucoup pour l'invitation, cela me fait plaisir d'être parmi vous ce soir. Je suis responsable de l'équipe projet « POPS » INRIA.

Je suis venu vous parler des RFID.

Beaucoup de gens qui s'imaginent que l'on va pouvoir savoir ce que vous possédez et qui vous voyez. Il y a beaucoup de fantasmes !

A la base de tout cela, il y a une chose qui permet de faire une identification à distance sans manipulation. C'est une technologie, la puce. Vous êtes dans un débat public et vous avez manifesté plus ou moins de violence. Je pense que vous avez tous une carte bancaire, un téléphone ; ce sont des technologies.

M. CHAUSSADE.- Je voulais savoir si quelqu'un voulait poser une question. Ce n'est pas que vous ne vouliez pas de débat, mais vous empêchez le débat.

C'est complètement autre chose.

M. PRUVOT.- Vous êtes des enfants gâtés, vous ne laissez pas les gens parler. Vous avez le droit de crier, mais nous n'avons pas le droit. Bravo. Bravo pour la démocratie.



On a laissé parler les scientifiques et vous n'avez pas écouté. Ecoutez. Bien. Vous êtes tous sur Facebook et sur votre téléphone portable ; vous avez des cartes bancaires, vous êtes déjà RFID. C'est la garantie de liberté.

Vous avez la chance et c'est pour cela que vous êtes des enfants gâtés. Vous avez de la chance d'être en France, au moins il y a une commission. On est dans un pays qui protège le plus les libertés individuelles. Je voudrais m'exprimer sur la partie de la progression des personnels. Ce qu'il y a dans votre carte, c'est un service en France qui vous permet d'être assisté. Je vous dis que vous êtes des enfants gâtés, vous avez la chance d'avoir un cadre de protection réglementaire !

M. CHAUSSADE.- Je dois dire qu'il faut reconnaître qu'il n'est pas facile de parler dans cette ambiance.

Je voudrais remercier très sincèrement tous les intervenants qui ont eu le courage de s'exprimer.

Tout est enregistré.

Vous retrouverez toutes les interventions sur le site et je m'adresse à ceux qui ont été empêchés de s'exprimer. Vous pouvez nous écrire et nous poser des questions sur le site Internet, nous répondrons toujours aux questions.

Nous ferons une présentation totale globale de toute la soirée. Ceux qui sont venus pour débattre et croient encore à la liberté de débattre, je les remercie d'être là et d'être restés jusqu'à la fin de ce débat.

Merci.

Bonne soirée.

La séance est levée à 20 heures 54.

Base 210 personnes.

